













Rassemblement devant la DSDEN jeudi 22 septembre à 17h au moment où se tient le GT AESH sur le passage à 62%

RIS intersyndicale AESH 94 lundi 26 septembre à 9h à la MDS pour rendre compte des réponses et décider ensemble

La rentrée des AESH et des élèves en situation de handicap qu'elles et ils accompagnent au quotidien a été catastrophique : ULIS sans enseignant.e, sans AESH-co, changements d'emploi du temps des AESH et d'élèves auxquel.les des heures d'accompagnement sont retirées ou encore élèves non accompagné.es au grand désarroi des équipes enseignantes et des parents d'élèves...

A la suite du GT du 21 juin 2022, qui avait été convoqué par la Direction académique, à propos du passage des AESH du Val-de-Marne de 57 à 62%, soit à 24 heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap, un nouveau Groupe de Travail aura lieu avec toutes les organisations syndicales le jeudi 22 septembre à 17 heures.

Ces GT sur le passage à 62% ont été obtenus par les 11 semaines de grève des AESH avec nos 4 syndicats. C'est lors de ce GT du 22 septembre que sera acté (ou non) le passage à 62% pour toutes et tous celles et ceux qui le souhaitent.

Nos 4 organisations syndicales y défendront les revendications adoptées à l'unanimité lors de la dernière assemblée générale du 12 mai, qui constituent le mandat de la grève des AESH du 94 :

- la mise en place d'un statut de fonctionnaire, seul à même de garantir aux AESH un salaire équivalent à un temps complet pour celles et ceux qui le souhaitent, une véritable augmentation des salaires (actuellement limités à 57% du SMIC dans le 94), une affectation fixe sur un établissement, une véritable formation qualifiante, et la reconnaissance de la pérennité de la mission de service public qu'elles et ils remplissent ;
- l'abandon des PIAL et l'affectation des AESH à l'année, dans un seul établissement ;
- le versement de la prime REP/REP+ aux AESH exerçant en éducation prioritaire et éducation prioritaire renforcée ;
- le retrait des avenants (envoyés en novembre 2021) qui imposent aux AESH du 94, à compter de septembre 2022, un temps de travail devant élèves de 22 heures au lieu de 21 heures, sans augmentation de salaire, et qui affectent les AESH sur des PIAL comprenant de 7 à 20 établissements ;
- une augmentation immédiate de la quotité horaire de 57% à 62% (soit 24h devant élève rémunérées 26 heures), afin de couvrir au moins le temps de scolarisation des élèves dans le premier degré, de permettre une augmentation des revenus des AESH, indispensable dans notre département où le coût de la vie (logement, dépenses alimentaires) est particulièrement élevé;
- la prise en compte du second emploi, quel qu'en soit la nature, dans les modalités d'affectation.

Face à la situation catastrophique qui est celle de la scolarisation des élèves en situation de handicap du département en ce début d'année scolaire, nous invitons les équipes enseignantes et les AESH à se rassembler devant la DSDEN, le 22 septembre à partir de 17 heures, pour soutenir la délégation et nos revendications, en particulier le passage à 62% pour tous ceux qui le souhaitent.

Nous avons aussi invité la FCPE et les collectifs de parents à se joindre à ce rassemblement pour appuyer les revendications des AESH et exiger le recrutement immédiat d'AESH à hauteur des besoins. Des modèles de courriers seront mis à disposition des parents d'élèves en situation de handicap non accompagné.es ou avec un accompagnement inférieur à celui qui est notifié afin de faire valoir leurs droits.

Face au manque d'AESH criant depuis la rentrée, avec la généralisation des PIAL qui redéploie les AESH sans considération de leurs conditions de travail, et sans la reprise des recrutements à laquelle les représentants de l'administration s'étaient engagés lors de l'audience intersyndicale du 8 juillet, c'est non seulement le droit à la scolarisation, l'intégrité physique et l'émancipation de nos élèves, mais aussi le fonctionnement des écoles et le travail pédagogique des équipes qui sont touchés.

Après 11 semaines de grève des AESH du Val-de-Marne pour obtenir un statut de fonctionnaire, un vrai salaire à temps complet pour 24 heures d'accompagnement pour pouvoir vivre et l'abandon des PIAL, si de premières avancées ont été obtenues (jours de fractionnement, application de la grille académique de rémunération de juillet 2020 à août 2021, GT sur le passage à 62%), aucune réponse satisfaisante n'a été apportée par le ministère qui est seul décisionnaire des lignes budgétaires et de la création d'un statut de Fonction publique conformes à nos exigences.

Le désastre actuel aurait pu être évité si le ministre avait entendu les AESH du Val-de-Marne et nos organisations syndicales, en répondant à l'exigence d'un plan d'urgence de recrutement immédiat de plusieurs centaines d'enseignant.es et d'AESH (avec un statut de fonctionnaire). Le Ministre et le gouvernement portent totalement la responsabilité du désastre actuel dans les écoles.

Nous rendrons compte du contenu de l'audience en Assemblée générale des AESH (organisée sous forme de RIS) le lundi 26 septembre de 9h à 12h, à la Maison départementale des syndicats de Créteil. Nous invitons les AESH

- > à se mobiliser dès jeudi prochain à 17 heures devant la DSDEN, avec les équipes et les parents d'élèves,
- et à participer massivement à l'AG du 26 septembre pour être informé.es des réponses de la Direction Académique et décider ensemble si nous n'obtenons pas satisfaction, notamment sur les 62%.